



Fiche Signalétique

Date d'entrée en vigueur: 04-FEB-2011
Supplanter; 20-FEB-2008

INDICATEUR DURETÉ

1 Identification

Identification de la substance ou de la préparation
INDICATEUR DURETÉ

Utilisation du réactif
Réactif.

Reagent Code
L290

Identification de la société/entreprise
GE Water & Process Technologies Canada
3239 Dundas Street West
Oakville, Ontario, L6M 4B2
T 905-465-3030

Numéro de téléphone d'appel d'urgence
(800) 877-1940

Préparé près Product Stewardship Group: T 215-355-3300 Préparé on: 04-FEB-2011

2 Identification du ou des dangers

DONNÉES EN CAS D'URGENCE

Peut causer une faible irritation de la peau. Peut causer irritation modérée des yeux. La poussière peut irriter les voies respiratoires supérieures.

Odeur: Aucune; Apparence: Noir, Poudre

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Modes appropriés d'extinction:
agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

IDENTIFICATION DES DANGERS

EFFETS CUTANÉS AIGUS:

Voie principale d'exposition; Peut causer une faible irritation de la peau.

EFFETS OCULAIRES AIGUS:

Peut causer irritation modérée des yeux.

EFFETS RESPIRATOIRES AIGUS:

La poussière peut irriter les voies respiratoires supérieures.

EFFETS DE L'INGESTION:

Peut causer une faible irritation gastro-intestinale.

ORGANES CIBLE:

Aucune preuve d'effets chroniques latents.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES:

Information inconnue.

SYMPTÔMES D'EXPOSITION:

Peut causer irritation des yeux, de la peau et/ou des voies respiratoires.

3 Composition/information sur les composants

Les renseignements exigés par SIMDUT pour les ingrédients composant ce produit sont donnés ci-dessous. Consulter les autres sections de cette fiche pour l'évaluation des risques associés à ce produit.

COMPOSANTS/RISQUES:

Ce produit ne contient pas d'ingrédients dangereux d'après la réglementation SIMDUT.

Aucun composant n'est considéré cancérigène par le Programme toxicologique national américain (NTP), l'Agence internationale de recherche sur le cancer (IARC), the American Conference of Governmental Industrial Hygienists (ACGIH), ou le S

4 Premiers soins

CONTACT AVEC LA PEAU:

Se laver soigneusement à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Les laver soigneusement avant de les porter. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou persiste.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Enlever les lentilles de contact. Tenir les paupières ouvertes. Rincer les yeux sans délai avec beaucoup d'eau à faible pression pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux sans délai.

INHALATION:

Amener la victime à l'air frais. Obtenir des soins médicaux si une toux ou d'autres symptômes apparaissent.

INGESTION:

Ne rien donner par voie orale à une victime inconsciente ou en convulsions. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin immédiatement. Diluer le contenu de l'estomac avec 2-8 onces liquides (60 à 240 ml) d'eau ou de lait.

NOTES À L'INTENTION DES MÉDECINS:

Aucune instruction spéciale

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE:

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet).

MODE D'EXTINCTION:

agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:

oxydes de carbone, d'azote et de soufre

POINT D'ÉCLAIR:

> 200F > 93C P-M(VC)

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

PROTECTION ET CONTRÔLE DES DÉVERSEMENTS:

Ventiler. Utiliser l'équipement de protection recommandé. Balayez et enlevez le matériel renversé. Réduisez au minimum le dégagement de poussière.

MODE D'ÉLIMINATION:

Les caractéristiques d'élimination du produit absorbé ou du sol contaminé doivent être déterminées d'après les réglementations provinciales. L'eau contaminée par ce produit peut être envoyée à une installation de traitement des égoûts sanitaires, en conformité avec les ententes locales, à une usine de traitement approuvée ou éliminée d'après les réglementations provinciales.

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé.

7 Manutention et stockage

MANIPULATION:

Manipulation normale pour un produit chimique.

ENTREPOSAGE:

Garder les contenants fermés si non utilisable. Garder sec. Conserver à l'abri des oxydants.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

LIMITES D'EXPOSITION

Consulter les autorités locales pour des renseignements sur les limites provinciales appropriées.

Ce produit ne contient pas d'ingrédients dangereux d'après la réglementation SIMDUT.

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:

ventilation suffisante

PROTECTION RESPIRATOIRE:

Si un appareil respiratoire purificateur d'air est approprié, utiliser les respirateurs particuliers suivants: N95, N99, N100, R95, R99, R100, P95, P99 ou P100.

PROTECTION DE LA PEAU:

gants en caoutchouc, de butyle, de viton ou de néoprène -- Laver après l'emploi. Remplacer selon le besoin.

PROTECTION DES YEUX:

lunettes hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Densité	PAS DE DONNÉES	Pression de vapeur(mmHG)	SO
Pt de congélation(F)	SO	Densité de vapeur(air=1)	SO
Pt de congélation(C)	SO		
Viscosité(cps 70F,21C)	SO	% Solubilité (eau)	SO
Odeur		Aucune	
Apparence		Noir	
État physique		Poudre	
Point d'éclair	P-M(VC)	> 200F > 93C	
pH Sol. à 5% (approx.)		10.0	
Taux d'évap.(Éther=1)		< 1.00	
Pourcent COV:		ND	

SO = sans objet ND = non déterminé

10 Stabilité et réactivité

STABILITÉ CHIMIQUE:

Stable dans les conditions normales d'entreposage.

POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES:

Le contact avec des oxydants peut causer l'incendie.

INCOMPATIBILITÉS:

Peut réagir avec les oxydes forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION:

oxydes de carbone, d'azote et de soufre

11 Données toxicologiques

DL50 orale RAT:	>2,000 mg/kg
NOTE - Valeur estimée	
DL50 cutanée LAPIN:	>2,000 mg/kg
NOTE - Valeur estimée	

12 Données écologiques

TOXICITÉ AQUATIQUE

Pas de données.

BIODÉGRADATION

Pas de données.

13 Données sur l'élimination

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé. Veuillez noter qu'il peut y avoir des exigences locales ou provinciales supplémentaires concernant l'élimination de produits. Consulter les règlements provinciaux et locaux pour des renseignements sur le mode d'élimination approprié pour ce produit.

14 Informations relatives au transport

Transport des matières dangereuses:

Not Regulated

DOT EMERGENCY RESPONSE GUIDE #: ERG

15 Informations sur la réglementation

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le RPC et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.

LCPE:

Tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences définies par la LCPE.

CLASSIFICATION SIMDUT:

NON RÉGLEMENTÉ

16 Autres informations

HMIS VII

TRADUCTION DES CODES

Santé	1	Danger faible
Feu	1	Danger faible
Réactivité	0	Danger minime
Spécial	AUCUN	Pas de danger spécial
(1) Equipement de protection B		Lunettes protectrices, Gants

(1) Consulter la section 8 de la fiche signalétique pour des renseignements supplémentaires sur l'équipement de protection recommandé

LISTE DES CHANGEMENTS

	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	RÉVISIONS AUX SECTIONS:	REPLACE
	-----	-----	-----
Justification:	03-MAY-1996	FORMAT RÉVISÉ	* NOUVEAU *
	03-MAY-1999		03-MAY-1996
	15-APR-2002	4	03-MAY-1999
	17-MAR-2005	16	15-APR-2002
	20-FEB-2008	4, 5, 6, 8, 10	17-MAR-2005
	04-FEB-2011	7, 10	20-FEB-2008